

MAIRIE
De
V I R A

0 9 1 2 0

Tél/Fax 05 61 68 71 50
Mairie.vira@orange.fr

Affichage
09120 - VIRA

Vira, le 24/11/2008

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 novembre 2008 à 21h00
convoquée le 13 novembre 2008

Présents : *Christian AUTHIE, Gilles BERDOT, Jean-Pierre BRICOUT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET, Dominique JALLIER*

Absents : Eric LLORENS, Viviane JURADO, Philippe BABIN

Secrétaire : Jean-Louis CLAUZET

1. Approbation des comptes rendus des réunions précédentes

Approbation, à l'unanimité, des comptes rendus des 20 et 28 octobre 2008

2. comptes rendus des réunions par les délégués

▪ SIVOM

- Problème de la mise en place d'une garderie en cas de grève des enseignants : il s'agit bien d'une compétence SIVOM, mais ce dernier n'a pas les moyens humains pour mettre en place un tel dispositif. Un courrier a été envoyé à l'inspection académique et il n'y aura pas de garderie le 20 novembre 2008
- Participation des communes aux frais de cantine : le SIVON demande à chaque commune de se positionner pour le budget 2009. Pour VIRA, l'impact sur le budget serait de 500 € à 600 €. Ce problème sera vu lors de l'établissement du budget de la commune sachant que VIRA subventionnait le prix des repas tant qu'il s'agissait de sa compétence. Il serait souhaitable de le faire pour l'avenir, reste à en valider la faisabilité budgétaire. Il est à noter que la commune de DUN aurait mis en place un remboursement aux parents d'une partie du coût des repas (0.75 €)

▪ Communauté de Commune :

- Commission Sociale : des problèmes d'incivilité ont été constatés dans certaines communes. Pour préparer un plan d'action avec les acteurs du territoire, un diagnostic a été prévu et un questionnaire sera envoyé aux communes (à remplir en Conseil Municipal).
- Portable et ADSL avec la responsable régionale de France Télécom : il apparaît que, en dehors de 2 communes en zone blanche, il n'y a pas d'évolution à attendre par rapport à la situation actuelle. Le portable est réputé fonctionner sur VIRA !
- Etude lancée pour une suite à « Terre de Fraternité » : sentiers à partir de Saint Jean de Verges vers les circuits créés depuis 2004 et un « conservatoire de la mémoire ». Pas de problème, à priori, pour les investissements, mais le problème reste entier pour le fonctionnement.

3. AFP

Le préfet a signé l'arrêté de constitution le 31 octobre 2008. L'assemblée constitutive aura lieu à VIRA le 19 décembre 2008, sous la présidence de Ph Babin et élira son bureau. Personnellement je serai absent et Jean-Louis représentera la commune.

4. Employé communal

4 CV ont été reçus, mais seuls 2 personnes ont confirmé leur candidature.

Le Conseil Municipal confirme l'accord sur la candidature de Monsieur Filhol.

5. Délibération sur ligne de trésorerie

Jusqu'en octobre, la Commune disposait d'une ligne de trésorerie, auprès du Crédit Agricole, pour un montant de 200 000 €, moyennant des frais de 200 €.

Le maire précise qu'il est nécessaire de disposer, par sécurité, d'une ligne de trésorerie mais que le montant de 200 000 €, mis en place lors de la réalisation du lotissement, n'est plus nécessaire. Une ligne de 20 000 €, avec des frais de dossiers de 50 €, semble suffisante.

Dans ces conditions, le conseil municipal **délibère à l'unanimité** pour autoriser le maire à mettre en place une ligne de crédit de 20 000 € avec le Crédit Agricole, pour une durée de 1 an, avec un taux de T4M +1.10% et des frais de dossier de 50 €.

6. Etude d'accessibilité des bâtiments

Ce diagnostic est obligatoire. Il a été pris en charge par la Communauté de Commune qui en a également assuré la maîtrise d'œuvre, et une présentation en est faite auprès du conseil.

La plupart des bâtiments sont proches des normes et ne nécessitent que de faibles travaux (matérialisation de places de stationnement par exemple).

L'école nécessite par contre des travaux importants : mise à niveau du préau, WC adultes, rampe d'accès en particulier.

Les budgets **estimatifs** sont les suivants :

- Mairie 2 700 €
- Ecole 63 600 €
- Eglise 2 000 €
- Salle des fêtes : 1 650 €

Ces travaux sont théoriquement obligatoires pour 2015. La Communauté de Communes du Canton de Varilhes étudie la possibilité d'en faire une opération groupée, sur plusieurs années, comme pour la voirie avec maîtrise d'œuvre, subventions et aide directe de la CC, les communes restant maître d'ouvrage.

7. proposition de cession gratuite à la commune

Mme Gasc propose de céder à la commune, à titre gratuit, la parcelle B1143.

Le notaire, maître Assemat, est prêt à faire un effort sur les frais pour qu'ils ne dépassent pas 250 €.

Le conseil **délibère et décide**, à l'unanimité, d'accepter cette cession à titre gratuit et charge le maire pour accomplir toutes les formalités à ce sujet.

- Le notaire sera Maître Assemat
- Les frais de l'ordre de 250 €
- La cession est à titre gratuit.

8. Questions diverses

- Réparation du pont : une expertise a été faite par les assureurs qui sont d'accord pour le devis de 2 642.19 € TTC réalisé par P Lloveras. Jean-Louis Clauzet confirmera l'accord à l'entreprise. Le montant des travaux devra être avancé par la commune, l'assurance nous remboursant ensuite.

- Agent recenseur : Marie Zeziola, habitant de la commune, se propose comme agent recenseur.

Le conseil délibère et décide à l'unanimité d'autoriser le maire à procéder au recensement (15 janvier 2009 au 14 février 2009) avec embauche d'un agent recenseur rémunéré par un forfait de 320 € brut. Ce forfait correspond pratiquement à la dotation forfaitaire qui devrait être versée par l'INSEE (hors charges sociales).

Un arrêté sera pris pour le recrutement ainsi que pour la nomination.

- Convention de location de la salle : une nouvelle forme de convention sera établie pour les associations de la vallée, hors Vira, et prévoyant un chèque de caution et une participation aux frais de chauffage.
- Téléton : le 6/12/2008, la course s'arrêtera dans le village, vers 11h15. Une collation sera préparée pour les coureurs ainsi que la remise des enveloppes collectées. Jean-Louis s'occupera de cette réception.

Prochaine réunion le 16/12/2008.

Agnès Rialand, responsable de Bleu Printemps, du CLIC et d'autres dispositifs destinées aux personnes âgées (dans le cadre de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes) participera à une prochaine réunion du conseil pour présenter ces dispositifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Quoi	Qui	Quand	Observations
Délibération sur la ligne de trésorerie	Brigitte	De suite	Préparer également le dossier pour le crédit agricole (détail dans l'offre)
Délibération acceptant la parcelle de Mme Gasc	Brigitte	De suite	Confirmer notre accord au notaire avec copie à Mme Gasc
Délibération pour le recensement	Brigitte	De suite	
Arrêtés de recrutement et de nomination pour l'agent recenseur	Brigitte	De suite	Voir modèles
Nouvelle convention salle des fêtes	Jean-François	décembre	